

# Flash info

25 mars 2009



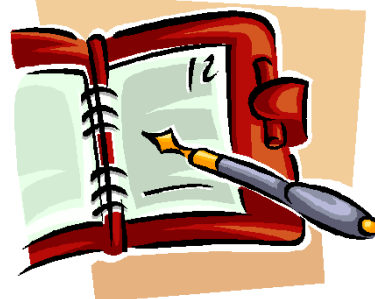
**Mairie de SAINT - JUST 34400**

## **L'info du mois**

Le mois d'avril s'amorce déjà, et ce sont les enfants qui seront à l'honneur. Afin d'éliminer les œufs de Pâques, nos sportifs en herbe auront l'occasion de se défouler sur les terrains de football pendant une semaine ou de rire aux éclats pendant le spectacle de Léon et Barnabé...



# Agenda du mois d'avril



## VENDREDI 17 AVRIL

SPECTACLE POUR ENFANTS avec chansons et sketches à participation, entraînants et récréatifs.

Barnabé et Léon à 18h salle des spectacles espace René Valette.

Résumé : Léon et Barnabé, les deux grands petits clowns qui chantent, décident de devenir le Président du Grand Petit Monde, mais avec nos deux compères, ce n'est pas chose simple de les mettre d'accord... C'est ainsi qu'on entre dans l'univers drôle et décalé de Léon et Barnabé au fil des sketches et des chansons !

De 10h à 18h non stop  
Entrée gratuite

Pour plus d'informations :  
06 79 92 97 71



## DIMANCHE 26 AVRIL

2<sup>ème</sup> VIDE GRENIER des Arlésiennes de l'association Les Cigales du Dardaillon de l'ASCM.

Stands de dentelles, costume d'Arles, vêtements pour journées à l'ancienne, équipement Camargue pour le gardian, décoration artisanale....

Salle René Valette - Buvette et salle chauffée

## TOUS LES MARDIS A 14h30

LA FANNY SAINT-JUSTOISE organise des concours de pétanque au boulodrome des Cabanettes.

Rappel : les personnes désirant participer au concours éliminatoire du secteur en triplette les 18 et 19 avril 2009 doivent être titulaires de la licence 2009.

Se renseigner au 04 67 83 01 21

## DU 6 AU 10 AVRIL de 13h45 à 16h45

ASCM FOOTBALL propose des **stages de football** aux débutants, poussins, benjamins, et 13 ans au stade Manuel AMOROS.

Coût du stage : 40 €

Renseignements et inscriptions :  
Philippe SANCHEZ : 06 26 79 60 27  
Yves QUESADA : 06 88 09 24 47

Si vous désirez plus d'informations, veuillez appeler la Mairie ou consulter son site.

# **Livret spécial urbanisme et commission espaces verts**

# **P.L.U : Plan Local d'Urbanisme**

Après les premières informations données par le bulletin municipal du mois de janvier, nous revenons vers vous pour vous tenir informé de l'avancement du P.L.U.

La phase 1 : le diagnostic

L'état des lieux est aujourd'hui terminé. Cette première phase aura permis de :

- Présenter la commune dans ses contextes fonctionnels, historiques, institutionnels, démographiques, économiques et physiques.
- Déterminer les forces et les faiblesses du territoire communal : le site, l'économie communale et l'habitat.
- Décrire l'environnement paysager et son évolution.
- Décrire la morphologie du village et la perception de l'urbanisation.
- Fixer le cadre juridique de l'élaboration du P.L.U et y intégrer les contraintes imposées par le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) apposé en 1989.
- Mesurer les incidences du projet de P.L.U sur les équipements et infrastructures.
- Fixer enfin les objectifs et les enjeux de la révision avec les incidences des orientations du P.L.U sur l'environnement.

Après cette longue première phase, mais très riche, nous pouvons démarrer la deuxième phase « Plan d'Aménagement et

de Développement Durable » (P.A.D.D).

Cette deuxième phase permettra de déterminer :

- Les capacités d'accueil à débloquer en matière d'urbanisation.
- Le devenir de l'agriculture sur notre commune
- Comment préserver les zones naturelles

Nous travaillerons pour développer ces thématiques en quatre ateliers :

- 1) Agriculture : diagnostic sur la partie agricole et les perspectives de valorisation de l'agriculture.
- 2) Urbanisation : objectifs démographiques, définition des zones à urbaniser et des types d'urbanisation.
- 3) Economies locales : besoins en commerces, entreprises, équipements publics.
- 4) Environnement : zones à protéger, zones vertes

Les orientations prises devront ensuite se retrouver dans le règlement du P.L.U et le zonage (phase 3 du P.L.U).

Michel NOYE reste à votre disposition pour donner plus d'informations à ceux qui le souhaiteraient lors de ses permanences le lundi de 18h à 19h.

## Concours villages fleuris

Avec l'arrivée du printemps, profitez-en pour embellir votre maison, vos balcons et votre jardin. La ville de SAINT-JUST organise cette année encore le concours des jardins et balcons fleuris.

La commission des espaces verts visitera durant la première semaine de juin 2009 les jardins, balcons et terrasses des personnes inscrites au concours. La commission désignera par la suite 3 lauréats dans la catégorie « Jardins Fleuris » et 3 autres dans celle « Balcons et Terrasses Fleuris ».

A noter que les espaces fleuris doivent être visibles de la voie publique et vous devez vous inscrire en mairie avant le **VENDREDI 29 MAI 2009**. De plus, les lauréats des deux années précédentes sont classés hors concours.

Cette année, nous souhaitons particulièrement mettre en lumière le cœur du village et l'embellir encore plus. Pour cela, nous rappelons aux habitants du centre de SAINT-JUST que leur participation est indispensable afin de rendre le village plus coloré et plus joyeux.

En joignant votre talent aux efforts de la commune, c'est un village encore plus beau, plus propre et plus fleuri que nous espérons présenter au concours national des « Villages Fleuris ».

Pour tout renseignement, contactez M. Michel NOYE, maire-adjoint chargé des espaces verts lors de sa permanence du lundi entre 18h et 19h.



## **Murs de clôture**

Après avoir abordé dans les deux articles précédents le P.L.U et l'embellissement du village avec le concours des « jardins et balcons fleuris », il est tout naturel de terminer par un sujet qui réunit ces deux articles : les murs de clôture non crépis qui sont donc non-conformes au P.O.S (Plan d'Occupation des Sols) et très peu esthétiques.

La municipalité a engagé une action de sensibilisation envers les habitants qui n'ont pas crépis leurs murs de clôture donnant sur la voie publique. La première action date de juin 2008 avec un courrier envoyé aux personnes concernées. Et la deuxième était dans le bulletin municipal de l'année 2008 distribué en janvier 2009. Cependant, on remarque que beaucoup de ces personnes n'ont pas réagi face à ces actions.

Nous rappelons qu'il est important de crépir son mur de clôture conformément aux permis de construire qui ont été délivrés et pour lesquels le P.O.S applicable impose ces travaux de finition (avec une teinte identique à celle de la façade).

De plus, la commune fait des efforts au niveau de l'embellissement du village avec par exemple l'organisation du concours de villages fleuris ou encore des travaux de voirie. Les murs de clôture non crépis gâchent tous les efforts entrepris avec un esprit de laisser

aller et donne un aspect mal entretenu. Ce qui est regrettable.

Nous demandons alors à toutes les personnes concernées de bien vouloir faire le nécessaire afin de contribuer à l'embellissement du village et de se mettre en conformité avec le P.O.S.

# Evénements

## Programme salle de spectacles

### - VENDREDI 17 AVRIL

Spectacle pour enfants « Léon et Barnabé »

### - JEUDI 7 MAI

Spectacle classique - théâtre « Huis clos » de J.P. SARTRE

### - VENDREDI 15 MAI

Spectacle de clowns « Caramel et Chocolat »

### - SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Chant mis en scène de façon théâtrale par les POLIS'SONG

### - SAMEDI 17 OCTOBRE

Soirée BRASSENS

Pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté, le film d'animation « NOCTURNA » n'a pas été projeté le MARDI 24 MARS.

Nous vous proposons une diffusion le MARDI 31 MARS à 18h salle des spectacles salle René Valette. Entrée gratuite

Une deuxième séance a été programmée le VENDREDI 3 AVRIL à 20h30 pour le film « LES CITRONNIERS » (1<sup>er</sup> Prix du Public au festival de MUNICH). Film tout public – Entrée gratuite.

## Vème salon d'art Just'Aquarelle

Le Salon d'art du printemps dédié exclusivement à l'aquarelle, au pastel et au dessin va ouvrir ses portes du 16 au 24 mai 2009. Vous êtes invités à venir vous inscrire avant le VENDREDI 1<sup>er</sup> MAI.

L'invitée d'honneur cette année est Monique ARQUIZAN, artiste aquarelliste, professeur en arts plastiques et plusieurs fois récompensée pour son talent. L'aquarelle n'est pas son unique passion puisqu'elle pratique aussi la gravure, la lithographie et la sculpture. Elle participe en 2005 au concours de la Poste pour le timbre 2005. Elle fait partie des 10 finalistes sur 50 000 participants. ARQUIZAN a transmis son talent à sa fille Christine, portraitiste et sculptrice. Celle-ci sera présente lors de la journée « UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE ».



A SAVOIR...

## Un dimanche à la campagne

Nous vous annonçons le mois dernier la manifestation « **UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE** » qui aura lieu à SAINT-JUST le 17 mai prochain. Les inscriptions pour les stands et les animations vont prendre fin. Nous vous prions, pour les personnes en retard, de bien vouloir vous inscrire au plus tard le 15 avril afin que nous puissions faire les plans de la ville pour le jour J.

Nous vous rappelons également, que la circulation sera fermée ce jour-là et qu'il ne faudra pas se garer en centre ville. Des parkings gratuits et des déviations seront mis en place.

## Don d'organes : et si on en parlait...

Le Gouvernement a décidé que le don d'organes serait Grande Cause Nationale de l'année 2009. En effet, nous sommes encore trop nombreux à avoir pris une position sur ce sujet sans l'avoir fait connaître à nos proches. Or c'est essentiel, car ceux-ci doivent pouvoir l'exprimer, en notre nom, si nous devenions un donneur potentiel. Ne considérons pas ce sujet comme tabou : parlons-en librement en famille et faisons part de notre décision à ceux qui nous entourent, un grand chemin aura alors été parcouru.

Si vous souhaitez plus d'informations allez sur le site : <http://www.france-adot.org>



### ATTENTION !!!

Le VENDREDI 17 AVRIL la fourrière animale la SACPA fera une tournée dans SAINT-JUST.

## Contacts Mairie de SAINT-JUST

Adresse : 2 av Gabriel Péri 34400 SAINT JUST

Tel : 04.67.83.56.00

Fax : 04.67.71.95.08

Site web : [www.stjust34.com](http://www.stjust34.com)

Blog : <http://stjust34.over-blog.com>